

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 1

Vorwort: Coup d'œil rétrospectif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

ET DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Coup d'œil rétrospectif.* — *L'enseignement chez les petits.* — *Partie pratique.* — *Bibliographies.* — *Chronique scolaire.* — *Dépôt central du matériel scolaire.* — *Correspondances.* — *Musée pédagogique de Fribourg.* — *Avis au personnel enseignant.* — *Observation de la Rédaction.*

Coup d'œil rétrospectif

Au moment où nous franchissons le seuil du XX^{me} siècle, il convient de jeter un regard rapide sur le siècle qui vient de se perdre dans l'océan des âges. Nous ne nous en occuperons, comme on le pense bien, qu'au point de vue pédagogique.

On peut affirmer tout d'abord, sans crainte d'exagération, que l'instruction populaire a fait plus de progrès au XIX^{me} siècle que durant les 3 ou 4 siècles antérieurs. Si nous nous reportons par la pensée au moment de la Révolution française et si nous comparons les écoles de cette époque avec celles de nos jours, il faut reconnaître que tout a été amélioré, transformé, renouvelé même à plusieurs reprises : lois scolaires, édifices, matériel, programme, méthodes et manuels. Nous pouvons l'affirmer avec d'autant plus de fondement que nous connaissons mieux la situation de chaque école à la fin du XVIII^{me} siècle, grâce à l'enquête qu'avait faite Stapfer, l'un des membres du Directoire

helvétique. Le *Bulletin* a déjà publié, il y a 16 ans, les résultats partiels de cette intéressante enquête.

Ce qui frappe d'abord, c'est le rôle que l'on attribue aujourd'hui à l'instruction en général. Autrefois, l'instruction était le monopole des certaines classes sociales, le monopole des carrières libérales. Aujourd'hui c'est l'apanage de chacun. Son importance est si grande qu'elle est devenue une condition générale d'existence. Aussi a-t-elle été rendue obligatoire d'abord dans des limites assez restreintes, puis dans une mesure de plus en plus large ; c'était autrefois de 7 à 12 ou 13 ans, aujourd'hui l'obligation va jusqu'à 20 ans, avec certaines restrictions pour les 4 dernières années. Avec les connaissances acquises dans les collèges classiques d'il y a un siècle, on aurait été incapable de passer avec succès l'examen de nos recrues bien que l'on possédât, il est vrai, une certaine culture générale. L'école primaire donne maintenant plus de notions scientifiques que les universités au XVIII^me siècle.

L'éducation proprement dite n'a pas progressé, hélas ! dans la même mesure, il faut bien le reconnaître. Personne n'oserait affirmer qu'elle soit meilleure à notre époque.

Avant le XIX^me siècle, c'est l'Eglise qui avait le monopole de l'enseignement public presque à tous les degrés ; elle avait fondé, doté et organisé les écoles comme les universités d'une manière générale ; elle les dirigeait et les contrôlait ; mais toutes les œuvres ecclésiastiques ayant été emportées par la tourmente révolutionnaire, c'est l'Etat qui s'est substitué à l'Eglise dans cette noble mission.

Chez nous, ce changement ne s'est effectué que graduellement et l'autorité ecclésiastique a conservé des attributions officielles jusqu'à la revision de la constitution fédérale de 1874. Malheureusement l'Etat, ne professant plus aucune religion, a imposé, dans quelques pays, sous le nom de neutralité, un véritable athéisme à l'école, au lieu de se borner, ici comme dans la société, à respecter la liberté religieuse de chacun. Sous tous les autres rapports, il est juste de le reconnaître, aucun autre service public n'a été l'objet de plus de sollicitudes et de plus de sacrifices que celui de l'instruction.

Le programme des écoles primaires comprenait, il y a un siècle, le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul, de plus le chant dans quelques écoles. Les manuels étaient rares, ici et là quelques exemplaires de catéchisme, la palette, la bible dans les écoles protestantes ; le plus souvent les enfants n'avaient d'autres livres que ceux qu'ils trouvaient chez leurs parents. Il n'existait donc aucun manuel scolaire proprement dit.

Les instituteurs du XVIII^e siècle ne recevaient aucune préparation professionnelle. A cette question : *Où a-t-il été auparavant ? (avant d'exercer l'état d'instituteur) quelle était sa vocation précédente ?* nous lisons les réponses suivantes : *Laboureur (Promasens). — A la maison paternelle (Font). —*

Nul part n'ayant jamais évadé la maison paternel, assistant aux Ecoles de mon endroit, en faisant l'agriculture et travaux, et l'office de Clerc d'Eglise (sic) (Joseph de vey de promasens).

Quant aux *Bâtiments d'école* il n'en existait que rarement. Voici à ce sujet la réponse de Clément Mourraz, régent à Russy : *Les particulié sont chargé de donné une chambre alternativement pour faire l'école (sic).*

Les traitements variaient beaucoup. Voici ce que quelques questionnaires de 1798 nous apprennent : *en argent cinq Ecu neuf et demi, en Bled neuf bichet, Avoine neuf bichet, (sic)* — Jean Pauchard, régent des deux écoles de Léchelles et Chandon percevait de chaque commune 9 livres, de plus, chaque enfant payait un batz par mois. On lui donnait en outre 3 chars de bois et 6 sacs de blé. Dans le district d'Estavayer, les instituteurs étaient, semble-t-il, mieux rétribués, ainsi les 3 instituteurs de la ville recevaient 24 louis ; celui de Cheyres recevait 20 écus, celui de Nuvilly 38, celui de Ménières 40 écus, celui de Murcit 90, celui de Vesin 22, avec un certain nombre de sacs de blé chacun.

Du reste, les écoles étaient assez nombreuses : il y en avait une dans chaque paroisse et dans la plupart des communes ; Estavayer comptait 3 écoles de garçons et 3 de filles.

Ces quelques renseignements pris au hasard dans les nombreux documents que nous avons dans les mains suffisent à donner une idée générale de l'état de l'instruction primaire il y a un siècle.

La lacune la plus grave incontestablement, c'était le défaut absolu de préparation des maîtres.

Les progrès extraordinaires réalisés durant le XIX^e siècle sont dus principalement à une connaissance plus approfondie de la psychologie. Depuis Pestalozzi et le P. Girard on s'est évertué à asseoir les méthodes pédagogiques, non plus seulement sur l'expérience, mais sur une étude minutieuse et sincère des facultés de l'âme. La science proprement dite a remplacé l'empirisme en pédagogie comme en médecine, comme dans l'agriculture.

Donnons ici un exemple, un seul. La psychologie nous enseigne qu'il y a deux facultés de connaître : les sens et la raison. La vue, l'ouïe, le toucher, etc., nous mettent en rapport avec le monde extérieur et sensible qui nous entoure. Au-dessus des sens, il y a en nous une faculté supérieure de connaître ; c'est la raison. Elle a pour objet l'abstrait, le général ; mais cet objet elle ne l'atteint pas d'une manière immédiate. Etant unie à un corps sensible, notre raison n'atteint son objet qu'en opérant sur les données sensibles puisées au dehors par les sens externes et conservées au dedans par l'imagination et la mémoire. Ainsi c'est en s'appuyant sur des images sensibles et concrètes qu'elle arrive par un procédé mystérieux d'abstraction à concevoir l'idée générale. Nous n'aurions pas l'idée de

l'homme en général, si nous n'avions d'abord vu tel homme, Pierre, Nicolas ou Emile. Impossible de concevoir l'idée de couleur, de son, d'adjectif, de nombre, de vertu, de sacrement quant aux éléments primordiaux de ces concepts, si je ne les avais puisées à une source du monde sensible. Or, comme tout objet sensible est *concret, individuel*, je dois donc prendre pour point de départ dans le calcul, dans les sciences, dans le catéchisme, comme dans la grammaire et les sciences naturelles, non pas une définition, non pas une idée abstraite, mais un objet ou son image, un exemple ou un fait. Voilà ce que nous enseigne Aristote comme saint Thomas, les scolastiques comme les pédagogues modernes. Telle est donc la raison fondamentale de la méthode intuitive ; voilà pourquoi il ne faut jamais débiter avec les enfants par des définitions, mais par des exemples.

Qu'on nous pardonne ces détails. Nous nous adressons non seulement à des instituteurs à qui ces matières sont familières, mais à d'autres lecteurs qui volontiers sourient lorsqu'on leur dit que la pédagogie n'est qu'une application de la psychologie.

(*A suivre.*)

R. H.

L'ENSEIGNEMENT CHEZ LES PETITS ¹

(*Suite.*)

Pour savoir par où l'instituteur doit commencer son œuvre et quels seront ses moyens d'action, il est de toute nécessité pour lui de connaître le terrain qu'il va défricher et cultiver ; il doit posséder des connaissances au moins élémentaires sur la psychologie, et particulièrement sur la psychologie infantile.

Les facultés ne s'éveillent pas toutes à la fois dans l'âme de l'enfant. Elles éclosent successivement pour s'épanouir ensemble dans le milieu de la vie, et s'affaiblissent ensuite progressivement avec la vieillesse et la décrépitude. Apparaissent d'abord les facultés perceptives extérieures : les sens ; puis, c'est le tour de la mémoire et de l'imagination ; enfin celui du jugement et du raisonnement. Les facultés morales, la sensibilité et la volonté se manifestent dès le bas âge, mais alors, elles échappent encore au contrôle de la raison, puisque cette dernière n'apparaît qu'assez tard.

L'enseignement primaire, nous le savons, a deux buts bien distincts, l'un éducatif, soit le développement des facultés, l'autre pratique, soit l'acquisition des connaissances élémentaires et indispensables à tous. Nous laisserons de côté

¹ Voir le *Bulletin* N° 6 1900.